

Voici la liste du matériel scolaire que les élèves de la maternelle 5 ans devront se procurer en magasin pour la rentrée scolaire :

Veillez conserver précieusement cette liste de fournitures scolaires, car aucune autre liste ne vous sera envoyée.

1	Sac à collation		✓
1	Gomme à effacer blanche		
2	Crayons de plomb		
1	Boîte de crayons de couleur en bois		
1	Boîte de 16 crayons-feutres lavables à trait large		
1	Taille-crayon avec réservoir de bonne qualité		
1	Couvre-tout		
2	Gros bâtons de colle blanche		
1	Paire de ciseaux droitier ou gaucher (selon l'enfant)		
2	Étuis à crayons assez grands pour ranger colle, crayons...		
1	« Duo-tang » avec attaches parisiennes		
1	Reliure à 2 pochettes à conserver dans le sac à dos pour message école-maison		
1	Cahier à anneaux rigide 2 pouces		
1	Paquet de pochettes de plastiques (environ 10)		
1	Sac à dos suffisamment grand pour y insérer des documents 8 ½ x 11		
1	Serviette ou petite doudou pour que votre enfant puisse s'y étendre.		
Éducation physique			
Vêtements d'éducation physique dans un sac en tissu, identifié : 1 pantalon, 1 chandail à manches courtes, 1 paire de bas de rechange			
1	Paire d'espadrilles (peut servir pour l'éducation physique) - Il est fortement recommandé de fournir des espadrilles avec une semelle non marquante ou une semelle pâle.		
Anglais			
1	« Duo-Tang » avec attaches parisiennes		
1	Pochette de plastique transparente à trois trous ouverture vers le haut		

Prévoir des vêtements de rechange (chandail, pantalon long, bas et sous-vêtement dans un sac de plastique identifié) qui resteront dans la classe, un accident est si vite arrivé.

*N.B. Certains items pourraient être à renouveler au besoin.
Bien identifier (prénom et nom de famille) TOUT le matériel de votre enfant.*

Une facture pour le matériel périssable et les cahiers d'exercices vous sera acheminée à l'automne.

À la suite du projet de loi n° 12 : Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées, l'école ne peut exiger l'achat de casque d'écoute. Toutefois, par mesure d'hygiène, si vous désirez acheter ce matériel à votre enfant, c'est libre à vous. Nous vous demandons de bien l'identifier.